



## Taxe foncière sur les propriétés bâties

-----  
Par Haikokori

Bonjour,

Dans le cadre de l'installation de panneaux photovoltaïque sur des ombrières dans un parking public. Les collectivités sont-elles exemptés de la taxe foncière sur les propriétés bâties ?  
(taxation sur les structures sur lesquelles les panneaux photovoltaïques sont fixés).

De plus, dans le cas où cette installation est loué (concession ?) à un tiers (producteur d'électricité), est-ce qu'il est imposable ?

Merci d'avance.